



VILLE DE LEWARDE

Octobre 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

Bravo !!! Bravo à toutes et tous les bénévoles qui ont versé leur sueur et donné de leur temps pour que la fête de la châtaigne puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Oui, tenir des barrières ou patrouiller dans les différentes activités pour assurer la sécurité, c'est un rôle ingrat surtout lorsque le ciel vous tombe sur la tête (la plus grande peur de nos ancêtres les Gaulois...)

Oui, recevoir en pleine face, la mauvaise humeur, le manque de savoir vivre et même les insultes (oui...) de quelques grincheux qui confondent une braderie et une quinzaine commerciale, cela a de quoi vous écœurer.

Oui, préparer plusieurs centaines de barquettes de pâté ou cuire plusieurs dizaines de kilos de châtaignes puis les vendre, ce n'est pas très glamour.

Oui, y passer son samedi ou son dimanche ou les deux, on a tous quelque chose de mieux à faire.

Chères et chers bénévoles soyez remerciés du fond du cœur d'avoir fait fi de tous ces mauvais côtés et de faire que chaque année renaisse la quinzaine de la châtaigne.

Bravo d'agir, même si par malheur, cela rate. C'est toujours mieux d'avoir essayé que de ressasser un passé qui n'est plus et qu'on le veuille ou non ne sera plus. La société, les gens, la vie ont changé en mieux ? en moins bien ? L'avenir nous le dira. ..

Mais se battre pour préserver notre patrimoine, dont fait partie « notre châtaigne », comme le font ces bénévoles, c'est agir.

Bénévoles, soyez en fiers !



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Aéroport de Paris

Jusqu'au 12 mars 2020, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). 4,7 millions de signatures sont nécessaires (10 % des électeurs). Le vendredi 15 novembre à 18 h 30, salle des fêtes, l'association culture et liberté avec le soutien de la municipalité organise un café citoyen pour ouvrir localement le débat sur la problématique liée à la privatisation de cet aéroport.

Monsieur Alain Bruneel, député du Nord et Monsieur Denis Michalak, Maire, ont été invités à participer. Ils participeront au débat avec Monsieur Olivier Lopacki, animateur de culture et liberté.

Depuis 1986, nombre d'entreprises ont été privatisées : Saint-Gobain, Paribas. Crédit Lyonnais, CNP, GAN, France télécom, Air France, autoroutes...

Pourquoi ces privatisations ? Quels effets sur la société ? Pourquoi cette volonté affirmée de l'Etat de vendre ses biens qui sont aussi les nôtres ? ... Autant de points que les participants pourront aborder parmi d'autres.

Cet article vaut invitation.

Il est possible de voter par voie électronique www.referendum.interieur.gouv.fr et aussi par voie manuscrite. Des documents papier sont disponibles en mairie. Les documents recensés seront acheminés par M. le député.

La saisie informatique pourra aussi être faite sur place, dans ce cas, vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Cérémonie du 11 novembre

Pour le 101^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice, la municipalité invite la population à commémorer cet événement. Rendez-vous à 11h30, à la salle des fêtes Henri Martel.



Collecte de bouchons en plastique

La collecte, en mairie, aux heures ouvrables, est toujours d'actualité. La finalité est d'aider les handicapés par l'achat de matériel adapté.

Déchèterie

Dès le 7 octobre 2019, la déchèterie d'Aniche sera fermée jusqu'au mois de février 2020.

La déchèterie la plus proche est celle de Pecquencourt.

Le compostage au cimetière arrive !

En partenariat avec le SIAVED (syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets), la commune s'est engagée en faveur de l'environnement en installant un site de compostage dans le cimetière.

Vous trouverez au cimetière :

- un composteur pour y déposer fleurs, végétaux et compositions fanées
- des poubelles pour y déposer les jardinières, cellophane, plaque de marbre ...
- des panneaux d'information, des consignes pour aider l'utilisateur dans le tri des déchets.



UN GESTE CITOYEN POUR EMBELLIR VOTRE COMMUNE !

En triant vos déchets, vous agissez pour la planète. En effet, grâce à l'aide des agents communaux qui s'occupent du cimetière, vos déchets verts se transformeront en quelques mois en compost. Cet engrais naturel sera utilisé dans l'entretien et l'embellissement floral de la commune.

ET POURQUOI NE PAS COMPOSTER CHEZ VOUS ?

Le compostage à domicile permet de réduire de 30 % le poids de votre poubelle d'ordures ménagères. Si vous n'êtes pas encore équipé, le SIAVED propose des composteurs en bois à prix réduits : 15 € (400 litres), 18 € (600 litres).

Le bon de commande disponible sur le site internet du SIAVED : www.siaved.fr ou en mairie. Afin de valoriser efficacement les déchets de cuisine et de jardin et d'obtenir ainsi un compost de qualité, trois règles sont à respecter :

Mélanger moitié-moitié les déchets verts (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires ...) et les déchets bruns (carton, feuilles mortes, broyat de branches...).

Aérer efficacement son compost

Vérifier son humidité.

Hélène Fargeas est référente pour la commune. La contacter pour tout conseil : 0652272983



Espace info énergie

Limiter sa consommation d'énergie, c'est possible avec l'espace info-énergie (EIE).

L'espace info-énergie propose une sensibilisation des propriétaires en réalisant des clichés thermiques de la façade de leur habitation.

L'EIE a pour mission d'apporter des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Les particuliers doivent s'inscrire auprès de l'EIE. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 novembre 2019. Plus d'informations sur le site de la ville.

Pour tout contact Karine Orlik 03 27 71 37 42 ou info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

Journée du patrimoine

C'est sous un beau soleil que notre historien Jean Marc Guénez, trésorier du Cercle Historique du Val de Scarpe, a accueilli une quarantaine de personnes le samedi 21 septembre après-midi pour une visite des plus beaux grès taillés de Lewarde et la découverte du métier de tailleur de pierre (croqueteux).

La commune a, en effet, été un important centre d'extraction et de taille des grès Landénien, grès qui ont servi en partie à ériger le beffroi de Douai.

Le parcours pédestre proposé depuis la chapelle de l'Assomption (rue Famille Dervaux) a permis d'admirer la maison de Félix Pol avec sa belle façade en appareillage de grès, puis de découvrir la date de 1449 gravée dans le mur de l'ancien cimetière de l'église (toujours rue Famille Devaux).

Madame Reinhardt a ouvert les portes du domaine de Layens, rue de l'Égalité, et a expliqué avec force détails l'histoire de ce manoir avec sa voute en grès, son vieux puits de forme octogonale. D'importants travaux de restauration ont été nécessaires pour maintenir le bâtiment en bon état.

Monsieur Guy Tonarelli, historien d'Ecaillon, a fait découvrir la borne aux initiales de la Flandre-Wallonne récupérée et insérée dans la façade de la maison de Madame Lobry (XVIII siècle). Il a présenté sur plan l'emplacement des 107 bornes gravées qui marquaient la limite du baillage (XVIII siècle).

Monsieur Jean-Marc Guénez nous a fait profiter de son expertise à partir de la place des Vésignons. La première mention du lieu date de 945. C'est le chevalier Thierry de Vésignons qui en fit don en 1089 au chapitre de Marchiennes.

Mme Maniez a présenté l'énorme abreuvoir en grès de sa ferme daté du début du 18^e siècle.

A l'entrée du parc du château, les participants ont découvert la chapelle érigée par Jean-Jacques Fontaine, bourgeois de Douai, en 1639, à l'entrée de son fief. Elle a été reconstruite par la CCCO. Autres découvertes : le calvaire et son christ polychrome (à l'intersection de la rue de Monchecourt et d'Erchin)



rénové par Momal (1) et Rincheval (2), la carrière du bosquet et l'église où il reste extérieurement de magnifiques pierres tombales gravées à la mémoire d'une famille de Maître Croqueteux.

(1) Jean-François Momal, né à Lewarde en 1754, est peintre et graveur. Il est nommé professeur à l'Académie de Valenciennes, dès sa création en 1785. Il en assure la direction jusqu'à sa mort en 1832.

(2) Rincheval : Maître Croqueteux

Amicale Laïque

Vous voulez soutenir la démarche de cette association qui œuvre à apporter un maximum de bien-être matériel dans les écoles pour les élèves et leurs maître(sse)s, cette invitation vous concerne.

Le dimanche 24 novembre à midi, à la salle des fêtes, repas dansant sur le thème du Mexique. Menu à 16 € (10 € pour les moins de 12 ans) : un kir offert, chilicon carne et riz ou émincé de poulet Tex Mex, mélange de céréales (quinoa, boulgour...), salade de fruits mexicaine, café

Réservation avant le 15 novembre Madame Audrey Théron en mairie.

Monsieur André Léger 150 rue Coubrun.

Contact : M.Léger 03 27 96 33 57



Le lundi 23 septembre, à l'initiative de l'association Culture et Liberté et avec la collaboration de la ville, s'est tenu le 3^{ème} Forum Parentalité.

Le Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal, l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Guesnain, l'école maternelle Victor Hugo, l'école primaire Roger Salengro, l'Amicale Laïque, la bibliothèque et l'Association Culture et Liberté sont des partenaires qui travaillent dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance sur la commune de Lewarde. Ces structures ont proposé, l'après-midi, différentes activités aux élèves de trois classes de l'école maternelle.

A travers un parcours ludique, les enfants ont été sensibilisés à l'hygiène de vie, à la lecture, aux jeux coopératifs, à la laïcité... Cet après-midi s'est terminée par la distribution d'une salade de fruits réalisée par l'atelier cuisine de Culture et Liberté dans les classes maternelles.

A partir de 16h30, un goûter a été offert aux enfants de l'école primaire.

Dès 16 h 30, les futurs parents et parents ont été informés des diverses activités proposées aux enfants de la naissance à 12 ans sur la commune de Lewarde.

Les parents ont pu rencontrer et se renseigner sur les modes de garde, l'hygiène de vie des enfants (comment se brosser les dents, le sommeil, comment s'habiller selon les saisons), les horaires d'ouverture de la bibliothèque et quels ouvrages proposés selon l'âge des enfants. Beaucoup d'informations nécessaires pour une bonne rentrée !

Marcher, bouger à Lewarde

L'association présidée par Madame Nathalie Karolewicz, organise une bourse aux jouets et aux vêtements le dimanche 17 novembre 2019. Le public est attendu de 9h30 à 16h, à la salle des fêtes Henri Martel de Lewarde.

Si vous souhaitez exposer lors de cet événement, la table de 3 mètres est louée 6€.

Pour tout contact : 06 71 51 04 71.

L'association marcher, bouger à Lewarde réunit les personnes souhaitant pratiquer la marche les mercredis et vendredis, à partir de 19h30, face à la salle omnisports. Pour le renforcement musculaire, séance les lundis de 20h à 21h, à la salle omnisports.

Les personnes désireuses de plus d'explications peuvent se présenter à ces jours et horaires.



USCL football

En prélude au téléthon, qui se déroulera les 6 et 7 décembre, le club USCL Lewarde, organise un tournoi de jeux vidéo Fifa 20 sur PS4 au club house du stade le samedi 30 novembre, à partir de 18h.

Engagement 2€ par participant. La somme de 0,50€ par joueur sera reversée à l'AFM Téléthon.

Inscriptions avant le 17 novembre au stade de 18h à 20h le mercredi ou au 06 26 36 12 18



En bref

- **concert** de l'harmonie municipale de Lewarde le dimanche 1^{er} décembre à 16h à la salle des fêtes. Retenez la date !
- **concert** avec les musiciens de l'orchestre de Douai, le samedi 7 décembre, à 15h, à l'église
- **marché de Noël** le dimanche 8 décembre de 10 h à 17 h, salle des fêtes
- **soirée de Saint Sylvestre** le mardi 31 décembre, à la salle des fêtes, à partir de 20h, voir site de la ville.

Pollution par les mégots

La pollution par les mégots est un problème. La municipalité proposera une solution de collecte en début d'année 2020.

A la question : **est-ce que vous avez déjà vu un fumeur jeter son mégot par terre ?** Nous sommes quasiment sûrs que vous allez répondre **OUI**.

En effet, certains fumeurs ont pris cette mauvaise habitude et pensent peut-être que leur geste est anodin. Or, le mégot est source de pollution visuelle, chimique et organique.

C'est environ **40 milliards de mégots qui sont jetés par terre** chaque année en France. Il suffit de faire un pas dans la rue pour en voir des dizaines au sol. Mais attention, un seul mégot c'est environ **2 500 composants chimiques** et il va mettre jusqu'à **12 ans à se dégrader** selon le milieu. La plupart du temps, le mégot va finir sa vie dans les égouts puis dans les fleuves et les océans. A ce moment-là, c'est jusqu'à **500 litres d'eau** qui vont être pollués par un seul mégot. À titre d'information, **40% des déchets** retrouvés dans la Méditerranée sont des mégots. N'oublions pas que ces derniers sont également à l'origine de **16% des départs d'incendie**.

C'est face à ce constat alarmant que nous nous devons d'agir collectivement.

Solidarité

La ville de Lewarde est partenaire de l'APEI (papillons blancs) du Douaisis, dont le siège est à Sin-Le-Noble.

La municipalité a reconduit, comme chaque année, l'offre d'une brioche à chaque enfant des écoles, le vendredi 12 octobre 2019.

Cette brioche est fabriquée par des personnes porteuses d'un handicap.



Ecole Salengro

Après la pose des menuiseries, des stores ont été installés pour améliorer le confort des élèves et des enseignants. Coût de l'opération : 3900 €

Restauration scolaire

Le lundi 7 octobre, un repas oriental a été proposé aux élèves fréquentant la cantine scolaire.

Régulièrement, des animations diverses ont lieu pour inciter les enfants à goûter à des plats divers et variés. Les repas sont faits sur place par notre dynamique équipe de cuisinières. Les produits culinaires proviennent de circuits courts, et aussi le plus possible de filière bio. Bientôt, un repas végétarien sera proposé une fois par semaine. Une réflexion est menée pour réduire le gaspillage alimentaire.



La commune et la société de restauration API orientent leur réflexion vers le développement durable.

Dès 2020, suppression prévue de la vaisselle et des bouteilles d'eau plate en plastique à usage unique.

Au 1^{er} janvier 2022, approvisionnement du restaurant scolaire en produits durables (50%) dont 20% en produits issus de l'agriculture biologique.

Au 1^{er} janvier 2025, interdiction complète des barquettes de cuisson et des services en plastique.

Concours des jardins fleuris

La municipalité a invité les participants à la cérémonie de remise des prix le vendredi 20 septembre.

Monsieur Denis Michalak, maire, a félicité les participants pour leur contribution à rendre notre environnement plus esthétique et vert et à contribuer en quelque sorte au mieux vivre ensemble.

Monsieur Dubrunquez, président du jury, a remis les résultats de la délibération.

8 personnes ont reçu un premier prix, 10 autres un deuxième prix et enfin 12 un troisième prix.

Un vin d'honneur a été servi aux participant(e)s que les organisateurs espèrent encore plus nombreux en 2020.



1^{er} prix :

Thérèse BARY
 Bernard BLASSEL
 Sylvie DESMONS
 Francis MENARD
 Sylvie MOREAU
 Betty LANCELLE
 Jean-Paul NAESSENS
 Margot PALIE

2^{ème} prix :

Charline BERTAUX
 Béatrice CAUPIN
 Pierre-Marie CHRISTOPHE
 Christian DE SAINT ESTEBAN
 Joël DUFOUR
 Jean-Claude DUFLOS
 Chantal FILIP
 Didier HANNEBIQUE
 Joseph LAJOVEC
 Claude LEMAIRE

3^{ème} prix :

Félix MICHEL
 Thérèse BERTAUX
 Eric CHRISTOPHE
 Michel CREPIEUX
 Maria DEBAY
 Dominique DOUDOUX
 Liliane DUFLOS
 Viviane GARIN et Mina LANCELLE
 Cécile JANSON
 Wanda RENAULT
 Christiane SAUDEMONT
 Stéphanie WAWRZYNIAC

Sécurité

Des conseils de la police pour lutter contre d'éventuelles tentatives de cambriolage.

Avec les jours qui commencent à raccourcir, les risques de cambriolage deviennent plus élevés : il est 18 heures, la persienne de votre habitation est levée, votre intérieur non éclairé, aucun mouvement en vue. En un passage devant votre façade, le cambrioleur a rapidement repéré sa cible.

C'est pourquoi la Sécurité Publique du Nord vous rappelle les quelques conseils de prévention suivants :

- Pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et faites-en sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie.
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation.
- Verrouillez portes et fenêtres, même si vous quittez votre habitation pour quelques instants.
- Donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée.
- Vérifiez si votre habitation est visible de la rue et enlevez les éventuels arbres ou plantes qui gênent la visibilité.

- Ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles dans votre jardin qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs. Fermez à clé votre abri de jardin.



- Dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur.
- Ne mettez pas sur votre trottoir l'emballage de votre nouvelle télévision à écran plat. Les cambrioleurs comprendraient ainsi qu'il y a quelque chose à voler chez vous.
- Déposez vos objets de valeur (argent et bijoux) dans un coffre à la banque.
- Enregistrez les numéros de série, notez les caractéristiques de vos objets de valeur et photographiez vos bijoux.
- Faites installer une serrurerie résistant à l'effraction.

Jetez également un œil sur l'habitation de vos voisins et signalez sur-le-champ tout agissement suspect aux services de police. Notez le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect, puis communiquez ces informations à votre commissariat de police.